

**Conférence « population, développement et planification familiale
en Afrique de l'Ouest francophone : l'urgence d'agir »,
Ouagadougou, 8-10 février 2011**

**Appel à l'action/déclaration de Ouagadougou en faveur de la
population, du développement et de la planification familiale en
Afrique de l'Ouest francophone**

D'importants progrès ont été accomplis dans de nombreuses régions du monde en matière d'accès à la santé de la reproduction et de développement. Cependant, pour une grande partie de l'Afrique subsaharienne, l'examen de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement réalisé par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2010 a révélé des insuffisances. Les progrès ont été particulièrement lents en ce qui concerne l'OMD 5 relatif à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et à l'accès universel aux services de santé de la reproduction. Selon les pays de la région ouest africaine, entre 15 et 30% de la demande en matière de planification familiale demeure insatisfaite, ce qui a pour effet de minorer l'ensemble des efforts réalisés en faveur de la santé, de la lutte contre la pauvreté et du développement, du fait de la croissance accélérée de la population.

C'est dans ce contexte que l'Afrique de l'Ouest Francophone doit faire face à d'importants défis en matière de population et de développement. L'ampleur des changements démographiques en cours dans la région a un impact majeur sur la croissance économique et le développement.

Soucieux de relever ces défis et tenant compte des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Caire, les gouvernements des neuf pays francophones d'Afrique de l'Ouest, avec l'appui des gouvernements des Etats-Unis, de la France et des principaux partenaires au développement concernés par la problématique, ont réuni, du 8 au 10 février 2011 à Ouagadougou, des décideurs politiques, des leaders religieux et coutumiers ainsi que des experts de haut niveau en vue de contribuer à identifier des solutions concrètes aux défis de population, de développement et de planification familiale. Le but de cette initiative commune est de contribuer à réduire d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle et le niveau des besoins non couverts en planification familiale d'au moins 25% pour l'ensemble de la région d'Afrique de l'Ouest Francophone.

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessous, l'ensemble des participants à la conférence de Ouagadougou appelle les Gouvernements du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Togo à prendre les mesures suivantes :

- 1) Intégrer systématiquement les questions de population, de même que la santé de la reproduction et la planification familiale, dans les plans nationaux de développement et dans les stratégies pour la croissance et la réduction de la pauvreté ;
- 2) Accélérer la mise en œuvre des stratégies nationales en matière de santé de la reproduction et de planification familiale en vue de répondre aux besoins non satisfaits exprimés par les populations, dans le cadre des bonnes pratiques identifiées à la conférence de Ouagadougou ;
- 3) Diffuser, de manière continue, des messages culturellement adaptés sur les questions démographiques et la planification familiale en vue de promouvoir des changements majeurs dans les mentalités et les comportements en matière de procréation, en mettant l'accent sur la qualité de vie ;
- 4) Augmenter de 30% le nombre de professionnels de santé capacités et autorisés à offrir la gamme des services de planification familiale et de santé de la reproduction ;
- 5) Assurer une augmentation régulière de la contribution des budgets nationaux à la prise en charge des coûts des produits contraceptifs ;
- 6) Assurer de façon régulière, le suivi-évaluation des actions et des mesures mises en œuvre afin de garantir la réalisation de l'objectif visant à réduire, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle et le niveau des besoins non couverts en planification familiale d'au moins 25% pour l'ensemble de la région francophone d'Afrique de l'Ouest ;
- 7) Relever l'ancrage institutionnel de la planification familiale dans le but d'un engagement de haut niveau.

Fait à Ouagadougou

Le 10 février 2011